

Fiche Technique:Formation bruit et vibrations

Objectifs de la formation

Synthèse des objectifs opérationnels et des résultats attendus.

- Définir un langage commun et des seuils repères (80/85 dB(A), 2,5 m/s² A(8)).
- Aligner les pratiques de mesurage et qualifier les incertitudes (ISO 9612, ISO 5349, ISO 2631, IEC 61672/8041).
- Cartographier les expositions et prioriser postes et tâches sensibles.
- Décider des leviers techniques, organisationnels et EPI (EN 458) de façon proportionnée.
- Mettre en place un suivi LEX,8h/A(8) et des indicateurs intégrés au pilotage SST (revue ISO 45001).

Repères techniques utilisés dans la formation: LEX,8h, A(8), LCpeak; normes ISO 9612 / 5349 / 2631 et IEC 61672 / 8041; sélection EPI selon EN 458.

Population cible

- Encadrement, managers de sites, responsables QHSE/SST.
- Référents/techniciens HSE, métrologues, équipes maintenance et méthodes.
- Représentants du personnel/IRP, CSSCT, médecine du travail.
- Chefs d’ateliers et de chantiers, superviseurs de production.
- Organisations multi-sites souhaitant harmoniser leurs pratiques.

Durée de la formation

Élément	Information
Durée	Non précisée dans la page
Rythme	Non précisé
Modalités	Interventions en conseil et en formation, avec mise en pratique terrain

Programme de la formation

Module 1 – Définitions et repères techniques

- Bruit: LEX,8h, LCpeak; Vibrations: mains-bras et corps entier A(8).
- Dosimétrie, sonométrie, atténuation réelle des EPI.

Module 2 – Cadrage et gouvernance

- Périmètre, rôles, jalons; articulation avec ISO 45001.
- Méthodes d'estimation lors des pics et comparabilité multisites.

Module 3 – Cartographie et priorisation

- Diagnostic rapide, scoring de criticité, parcours terrain.
- Repères: 80–85 dB(A) et 2,5 m/s² A(8) pour cibler les mesures.

Module 4 – Mesurages et assurance qualité

- Plan de mesurage conforme (ISO 9612, ISO 5349, ISO 2631).
- Instruments IEC 61672/8041, étalonnage, gestion des incertitudes.

Module 5 – Analyse, interprétation et décisions

- Calcul LEX,8h/A(8), analyse d'écarts, scénarios d'actions.
- Choix des leviers et EPI selon EN 458, limites d'atténuation.

Module 6 – Mise en œuvre et conduite du changement

- Déploiement: capotages, isolements, maintenance, alternance des tâches.
- Standards opérationnels, supervision de l'usage des EPI.

Module 7 – Suivi et amélioration continue

- Dispositif de surveillance, déclencheurs de re-mesure, audits d'usage EPI.
- Revue périodique et capitalisation (ISO 45001).